



COMMISSIONS ET COMITÉS

INVESTITURE DE LIGUE MOTOCYCLISTE RÉGIONALE

S'ils ont reçu l'investiture de la Ligue Motocycliste Régionale dont ils relèvent, les candidats doivent joindre à leur candidature la présente attestation, ce **au plus tard le 17 août 2024**. A défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Je soussigné(e) :

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

en qualité de Président(e), atteste que la candidature de Mr / Mme

a reçu l'investiture de la Ligue Motocycliste Régionale de

.....

pour candidater à :

- Commission Motocross
- Commission Nationale de Vitesse
- Commission Trial
- Commission Enduro et des Rallyes TT
- Commission Rallyes Routiers
- Commission Courses sur Piste
- Commission Tourisme
- Commission Moto-Ball
- Commission des Courses sur Sable

- Comité de Mobilité et de Sécurité Routière
- Comité de l'Éducatif et de la Découverte Sportive
- Comité Médical
- Comité Environnement et Développement Durable
- Comité Promotion de la Moto au Féminin

Date

Signature du représentant légal

Cachet de la Ligue